ANNEXE 3

Article de Ferhat Abbas dans *l’Entente franco-musulmane* :

« La France, c’est moi ! »

 **« La France, c’est moi ! »**

**Article de Ferhat Abbas dans *L’Entente Franco-Musulmane*, n° 24, du 27 février 1936.**

**EN MARGE DU NATIONALISME**

**La France, c’est moi !**

**Par Ferhat ABBAS**

Avec cette légèreté du geste et de la pensée des gens mal informés, le journal *« Le Temps »*, inspiré sans doute par la haute finance coloniale ou la démence de quelques hommes politiques, reprend les hostilités contre l’Algérie musulmane en lui jetant à la face toutes les vieilleries que l’Arsenal colonial utilise périodiquement depuis une cinquantaine d’années : nationalisme, fanatisme religieux, wahhabisme, etc.…

On se rappelle la campagne menée contre nous, en 1935, et le voyage du Ministre de l’Intérieur qui en a résulté. Avec cette rare intelligence de l’homme qui sait voir, Monsieur Régnier a observé le caractère de notre action et, ce qui est mieux, l’âme des populations que nous représentons. Il a scruté tous les horizons et tous les cœurs. Et sa religion faite il est rentré à Paris pour déclarer avec force et solennité, du haut de la tribune du Sénat : « J’ai confiance en les Indigènes».

Nous avons cru que ces paroles magnifiques seraient entendues par tout le monde, et faisant confiance au gouvernement de la République et même à nos adversaires d’hier, nous attendions l’heure des réformes et des réalisations concrètes. Nous espérions la fin du malaise algérien. Candeur naïve de ceux qui mêlent le sentiment à l’action et l’Honneur à la politique ! En nous endormant sur les belles promesses qui nous avaient été faites, nous sommes entrés dans le jeu de nos détracteurs en laissant le champ libre aux négriers, aux alliances occultes et aux appétits puissamment organisés.

Ces puissances viennent d’opérer une manœuvre de grand style en violant la décision de l’arbitre. La trêve est rompue. Qu’à cela ne tienne ! Nous nous sommes défendus en 1935. On veut causer ? Causons. On veut calomnier ? La vérité une fois de plus aura raison du mensonge. Sur tous les terrains nous sommes prêts, et sur tous les terrains, avec l’aide de Dieu et des hommes, nous vaincrons.

Il n’est pas dans ma compétence de défendre Cheikh Benbadis et Cheikh El-Okbi et avec eux tous les Ulémas. La question qui m’intéresse est celle de l’enseignement de la langue arabe posée par *« Le temps ».* Cette langue est pour la religion musulmane ce que l’Église est pour la religion catholique. Elle ne saurait vivre sans elle. La croyance d’un Musulman ignorant est un tissu de superstitions indigestes. La Mosquée chez nous n’est rien. La Lecture du livre saint est tout. Elle constitue le ciment de la foi.Est-il nécessaire, dans ces conditions, d’affirmer notre attachement à l’enseignement de la langue arabe, base de notre croyance ?

Cet enseignement est étroitement lié à la liberté de la conscience. Persécuter ou simplement entraver cette étude est une déclaration de guerre à la religion musulmane. Elle est surtout une déclaration de guerre à l’instruction. Il faut voir les choses comme elles sont : wahhabisme et panarabisme sont des paravents fragiles derrière lesquels s’abritent les véritables desseins de nos gros éducateurs coloniaux. La masse à laquelle ils ont refusé l’école française, doit être privée de l’enseignement arabe. Ni culture française ni culture arabe. Une armée de domestiques-nés et de « sans foi » qui se laissera docilement exploiter à moins qu’elle aille remplir les tripots et les prisons.

Ce n’est pas notre sentiment.

Dans un pays où plus de 800.000 enfants sont privés d’école, toute notre sollicitude ira vers l’enseignement. Cette sollicitude se traduit par les demandes incessantes faites auprès des Pouvoirs Publics pour la création des écoles. Elle se traduit également par les remerciements que nous devons aux initiatives privées et en particulier aux Ulémas pour le nombre considérable d’enfant qu’ils ont soustraits aux exemples fâcheux de la rue. Est-ce cet effort louable qui devrait porter ombrage à nos dirigeants si le mot « éducation » n’était pas un mythe pour certains d’entre eux ?

Si les Ulémas étaient des « racistes », des « panislamistes », nous, amis politiques du Docteur Bendjelloul, nous serions des Nationalistes. L’accusation n’est pas nouvelle. Je me suis entretenu avec diverses personnalités de cette question. Mon opinion est connue. Le nationalisme est ce sentiment qui pousse un peuple à vivre à l’intérieur de frontières territoriales, sentiment qui a créé ce réseau de nations. Si j’avais découvert la « Nation Algérienne », je serais nationaliste et je n’en rougirais pas comme d’un crime. Les hommes morts pour l’idéal national sont journellement honorés et respectés. Ma vie ne vaut pas plus que la leur. Et cependant je ne ferai pas ce sacrifice. L’Algérie en tant que Patrie est un mythe. Je ne l’ai pas découverte. J’ai interrogé l’Histoire ; j’ai interrogé les morts et les vivants ; j’ai visité les cimetières : personne ne m’en a parlé. Sans doute ai-je trouvé « L’Empire Arabe », « L’Empire musulman », qui honorent l’Islam et notre race, mais ces empires se sont éteints. Ils correspondraient à l’Empire Latin et au Saint Empire romain-germanique de l’époque médiévale. Ils sont nés pour une époque et une humanité qui ne sont plus les nôtres.

Un Algérien Musulman songerait-il sérieusement à bâtir l’avenir avec les poussières du passé ? Les Don Quichotte ne sont plus de notre siècle.

On ne bâtit pas sur du vent. Nous avons donc écarté, une fois pour toutes les nuées et les chimères pour lier définitivement notre avenir à celui de l’œuvre française dans ce pays. Nous l’avons écrit. La sauvegarde de cette œuvre est le pivot de notre action politique. Et si j’avais besoin d’un seul fait pour étayer notre doctrine, je citerais celui qu’une enquête personnelle m’a révélé. En 1918, le montant des assurances-vie chez les Indigènes algériens était à peine de quelques centaines de mille francs. Il se chiffre aujourd’hui à plus de 20 millions de francs. J’imagine que si nous étions des nationalistes anti-français, la première des choses à faire est de ne pas confier nos économies l’épargne française. Je serais contre La France et durant 20 ou 30 ans je m’engagerais à verser à l’économie française les faibles ressources par lesquelles j’escompte assurer l’existence de mes vieux jours et l’éducation de mes enfants ? Et pourquoi ne m’adresserais-je pas à des sociétés étrangères autorisées par l’État ?

Trêve de plaisanterie. Nos gestes et notre pensée concordent. Personne d’ailleurs ne croit sérieusement à notre nationalisme. Ce que l’on veut combattre derrière ce mot c’est notre émancipation économique et politique. Et cette double émancipation, nous la voulons avec toute la force de notre volonté et de notre idéal social.

Six millions de Musulmans vivent sur cette terre devenue depuis cent ans française, logés dans des taudis, pieds nus, sans vêtement et sans pain. De cette multitude d’affamés, nous voulons faire une société moderne par l’École, la défense du Paysannat, l’Assistance Sociale. Nous voulons l’élever à la dignité d’Homme pour qu’elle soit française.

Est-il d’autre politique coloniale plus féconde ? Ne l’oublions pas. Sans l’émancipation des Indigènes il n’y a pas d’Algérie française durable. La France c’est moi, parce que moi je suis le nombre, je suis le soldat, je suis l’ouvrier, je suis l’artisan, je suis le consommateur. Écarter ma collaboration, mon bien-être et mon tribut à l’œuvre commune est une hérésie grossière. Les intérêts de la France sont nos intérêts dès l’instant où nos intérêts deviennent ceux de la France.

Cette sérénité de l’action et de la pensée, c’est l’obstacle à la féodalité algérienne. Les provocations de cette dernière se multiplient. Elle nous fait grief d’avoir pris au sérieux nos manuels scolaires. Elle voudrait, peut-être, revenir en arrière. Il est trop tard. Nous sommes les fils d’un monde nouveau, fait de l’esprit et de l’effort français. Notre devise est « En Avant ».

**Sétif, le 23 février 1935. (1936)[[1]](#footnote-2)**

1. Précisons que, bien que l’année de publication de ce texte soit l’année 1936, on peut lire dans le document original l’indication suivante: « Sétif, le 23 février 1935. » Une simple faute de frappe puisque l’article a été publié en réponse à un article paru dans le journal « *Le Temps* » du mois de février 1936. [↑](#footnote-ref-2)